



EN BREF

QUELLE EST NOTRE ACTIVITE ?

De l'agriculture urbaine avec des productions animales et végétales

COMMENT PROCEDONS NOUS ?

- Par de la gestion pastorale : les animaux pâturent au quotidien sur des espaces naturels sécurisés et entretiennent ainsi différents sites.
- Par du pâturage itinérant : les animaux sont déplacés à pied d'espaces naturels en espaces naturels, par des berger, sur plusieurs kilomètres et sur différents lieux (parcs, bas d'immeubles, friches...).



DANS QUELS OBJECTIFS ?

- Pour l'agriculture urbaine : se nourrir avec des animaux élevés localement, uniquement nourris à l'herbe et sans produits chimiques.
- Pour le lien social : le troupeau est un formidable levier de sensibilisation aux enjeux agricoles et environnementaux.
- Pour l'environnement : la présence des animaux améliore la biodiversité, fertilise les sols et réduit l'utilisation de machines d'entretien



DEPUIS QUAND?

Depuis 2019 nous évoluons au quotidien, sur 14 hectares de sites et nous avons réalisés plus de 320 sorties de pâturage itinérant représentant 1200 km parcourus, sur 46 communes de la Métropole de Lyon.

OBJECTIFS

UN PROJET D'AGRICULTURE URBAINE COLLECTIVE AUX OBJECTIFS MULTIPLES SUR LA MÉTROPOLE DE LYON



AGRICULTURE URBAINE

Des produits locaux,
accessibles à tous et toute et
exemplaire en termes de
pratiques agricoles



ENVIRONNEMENTAUX

Enrichir la biodiversité et
préserver les écosystèmes de
prairies



ETHIQUES

Promouvoir l'élevage d'animaux
en respectant leurs besoins et en
instaurant une relation saine
entre humains et animaux.



SOCIAUX

Dynamiser les liens sociaux
grâce à la présence atypique et
apaisante des animaux en cœur
de la ville.

LES ACTIVITES : L'ELEVAGE

ACTUELLEMENT

- 60 moutons
- 14 hectares
- 500kg de viande produite

DES ANIMAUX ÉLEVÉS

- En plein air intégral sur la Métropole de Lyon
- Nourris uniquement à l'herbe
- Agneaux élevés sous la mère
- Sans hormone et soigné par phytothérapie et aromathérapie lorsque c'est possible

PRODUCTIONS

- Viande découpés et transformation en chipolatas, merguez, chorizos et terrines
- Artisanat en laine Lyonnaise: coussins, bandeau, boucles d'oreilles
- Productions végétales : plantes séchées, pestos, chutney, ...



LES ACTIVITES : LA GESTION PASTORALE



Entretien d'espaces naturels par pâturage dynamique tournant

ACTUELLEMENT

7 Sites gérés sur 5 communes (14 hectares) :

- Lyon/La Duchère
- Saint Romain au Mont d'or
- Saint Cyr au Mont d'or
- Collonges au Mont d'or
- Villeurbanne

DÉROULEMENT

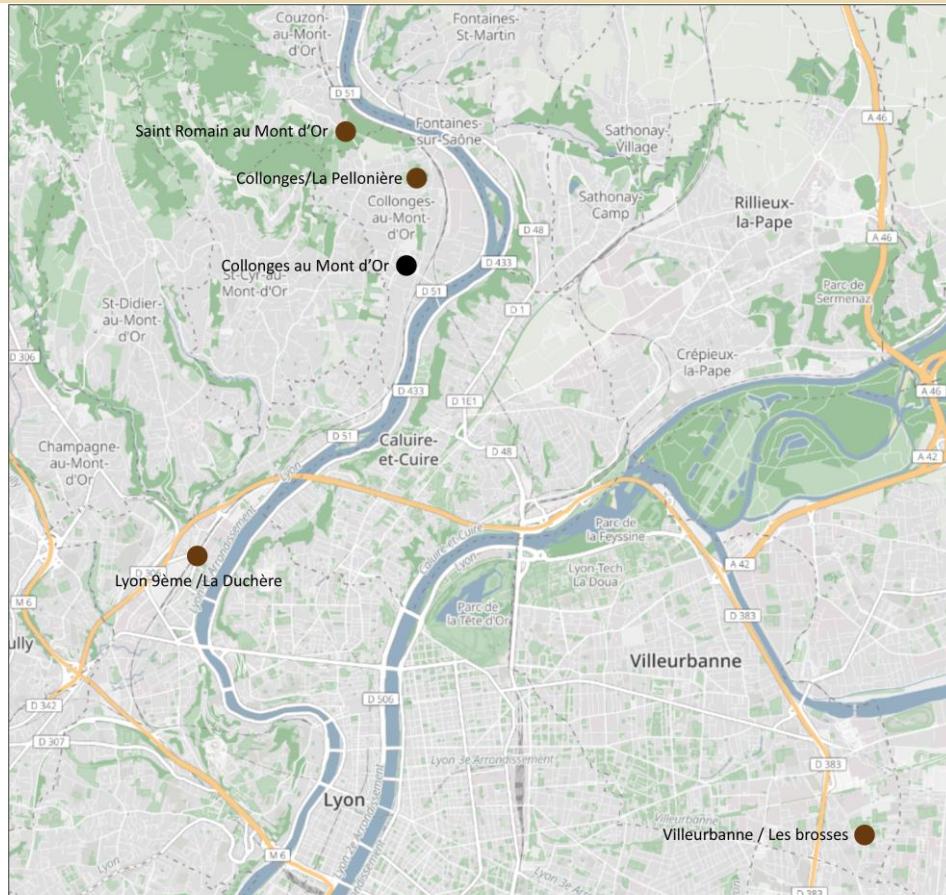
- Pâturage dynamique tournant, permettant d'éviter tout risque de surpâturage et sous-pâturage et favoriser la biodiversité
- Intervention dans un rayon de 12km maximum, pour garantir une proximité de soins des animaux et une empreinte environnementale cohérente

TECHNIQUES

- Pâturage par tonte flash, avec une charge importante d'animaux sur une courte période.
- Les animaux sont présents de 3 à 5 fois par an par période de 15 à 45 jours sur les sites en fonction de la croissance de la végétation



LES ACTIVITES : NOS EMPLACEMENTS GEOGRAPHIQUES



- Site principal et d'hivernage
- Sites saisonniers

ENVIRONNEMENT

INTERET ENVIRONNEMENTAL DU PÂTURAGE OVIN

- Préservation de biotopes agro-pastoraux
- Fertilisation et réactivation de la biodiversité des sols
- Maintien d'espaces ouverts et réduction d'utilisation de machines d'entretien
- Dissémination de semences par le tube intestinal et la toison lors des déplacements
- Lutte contre les espèces invasives : possibilité d'intervention efficace avec une définition d'un protocole strict, en amont.



LES ACTIVITES : ANIMATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

DÉROULEMENT

- Le troupeau est déplacé à pied sur des itinéraires de 1 à 10km, d'espaces naturels en espaces naturels via les trottoirs et les passages piétons
- Les parcours sont construits avec les partenaires et se déroulent en toute sécurité vis à vis de la circulation et des habitants

OBJECTIFS

- Nourrir le troupeau et lui offrir une diversité végétale via son déplacement
- Créer des ambiance conviviales et chaleureuses propices à :
 - la création de **lien social** entre les habitants
 - la **sensibilisation environnementale** via les discussions entre habitants et bergers (écologie, biodiversité, consommation, alimentation)

DEPUIS 2019

- Plus de 320 sorties sur le territoire métropolitain
- Plus de 1200km parcourus
- Quasiment 100 000 personnes touchées, à travers ces sorties et notre événement annuel de « La petite transhumance du Grand Lyon »



LES PRODUCTIONS AGRICOLES

ACTUELLEMENT



Agneaux Lyonnais 100% à l'herbe et en plein air intégral



Pestos d'ail des ours et
Chutney de Prunes

Tisanes et plantes séchées



Artisanat en laine lyonnaise:
coussins, bandeaux, boucles
d'oreilles



ENVISAGES A TERME



Légumes et fruits frais



Légumes et fruits transformés



Œufs

LES ACTIVITES : EXPERTISES ET FORMATION

Nos partenaires:



Nos partenaires:



Nos partenaires:



ACCOMPAGNEMENT ET EXPERTISE A LA MISE EN PLACE DE PROJET

- Elevages et productions végétales urbaines
- Modèle agricole collaboratif

RECHERCHE

- Développer et expérimenter des savoir-faire de productions agroécologiques
- Améliorer les pratiques agricoles en milieu urbain

FORMATION

Réalisation de formations auprès d'établissements d'enseignements supérieurs sur les thématiques suivantes:

- Elevage urbain
- Nature en ville
- Modèle agricole collaboratif et ESS

AGRICULTURE COLLECTIVE



LES BÉNÉVOLES

- elles participent à l'ensemble des tâches de la structure (agriculture, animations, administration...)
- elles bénéficient des productions végétales et animales au prorata de leur investissement

LE COMITÉ DIRECTEUR

- Responsable légal de la structure, il assure le respect du projet associatif et acte certaines décisions



Les salariés: Bastien Boyer et Blandine Revaud

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Composé des référents de commissions, du comité directeur et des salariés, le conseil d'administration se réunit mensuellement pour acter les décisions de commissions et mettre en œuvre la stratégie de l'association

LES SALARIÉ.E.S

- elles gèrent le fonctionnement de fond de la structure, du troupeau, des productions et des partenariats.



ILS PARLENT DE NOUS: au niveau national

À Lyon, les moutons jouent la médiation

En se déplaçant avec leur troupeau au pied des immeubles, des bergers bénévoles recréent du lien en ville et sensibilisent la population aux enjeux agricoles.

A Lyon, ce berger veut faire paître ses moutons en bas des immeubles

Les Lyonnais pourraient bientôt voir dans leurs parcs, jardins et bas d'immeubles des moutons. Bastien Boyer, berger, développe un projet de bergerie urbaine itinérante dans l'agglomération.



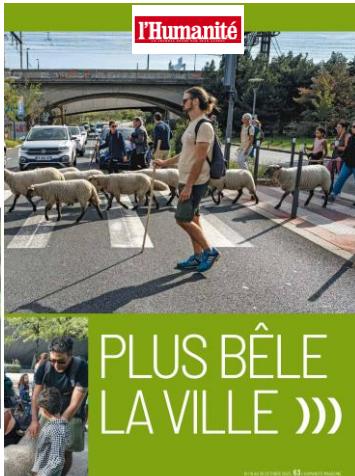
La bergerie urbaine de Lyon s'apprête à conduire sa trentaine de moutons sur 35 kilomètres et 10 communes de la métropole pour la quatrième édition de sa petite transhumance.

Le Figaro Lyon



À l'ouest, Bastien et son troupeau rappellent l'agriculture au cœur des quartiers

Brut.t



BABIS MATCH - 03/09/2020 - N.232

FINANCEMENT

L'association se finance par :

- La vente de produits agricoles
- La réalisation de prestations d'animations socio-environnementales
- Les prestations d'entretiens de terrains
- La réponse à certains appels à projet et subventions
- Les dons et financements participatifs



PRESTATIONS

ANIMATION SOCIO-ENVIRONNEMENTALES



Bailleurs sociaux

La présence du troupeau est idéale pour ravir les passants et apaiser l'atmosphère d'un quartier, valoriser les initiatives développées par votre structure et sensibiliser au respect des espaces communs.

Collectivités

Invitez la campagne au pied des immeubles, dans les parcs ou friches de votre territoire. Laissez le troupeau parcourir les voies douces (sentiers, pistes cyclables, sites naturels, voies vertes...) pour mettre en avant les actions développées sur votre commune.

Entreprises

Apportez de la convivialité sur votre site et donnez de la visibilité à votre entreprise par des pratiques socio-environnementales responsables et intégrables à votre démarche RSE.

Événements

Invitez les animaux au cœur de vos événements pour surprendre, ravir les participants et sensibiliser aux thématiques environnementales (écologie, consommation, biodiversité, alimentation...).



NOS DIFFERENTES POSSIBILITES D'INTERVENTIONS



ANIMATIONS

- Pâturage itinérant sur tout type de site

Coût: + + +
Tonte: +
Animation: + + +

RESIDENCE D'ANIMATION

- Installation sur un site pour quelques jours et rayonnement sur la commune

Coût: + +
Tonte: +
Animation: + + +



RESIDENCE DE GESTION PASTORALE

- Opération de tonte sur terrain sans infrastructures sur une période de plusieurs jours

Coût: +
Tonte: +++
Animation: +

LES CONDITIONS POUR DE BONNES ANIMATIONS

ITINÉRAIRE

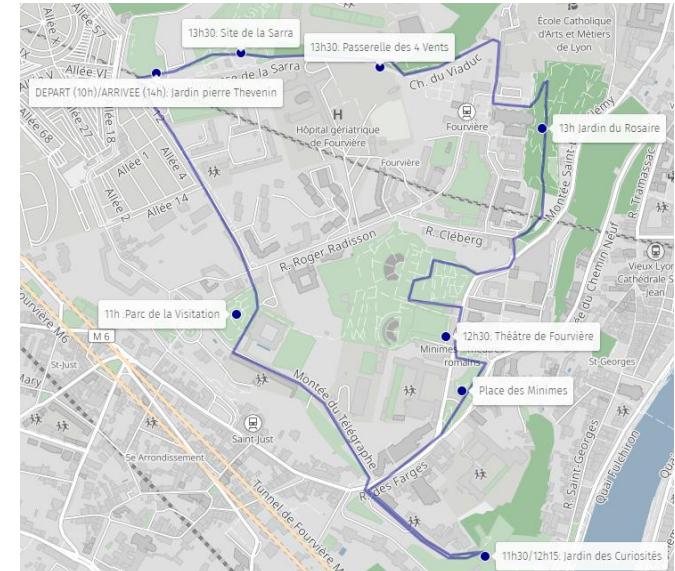
En tant qu'acteur de votre territoire vous êtes le mieux placé pour configurer l'itinéraire avec les éléments suivants :

Demi-journée : de 3 à 5km ; Journée complète : de 6 à 10 km

- Privilégier les **voies douces** reliant les parcs et les espaces naturels du territoire.
- Un itinéraire sous forme de **boucle** est le plus pertinent. En cas d'impossibilité, il faut prévoir de ramener un des bergers au point de départ pour récupérer le véhicule de transport.
- Nous vérifions systématiquement les itinéraires transmis en étant particulièrement vigilant à la **sécurité** du public, des animaux et à la **qualité** de l'animation.
- Les moutons peuvent s'adapter à de nombreux obstacles urbains. Ils sont cependant **peu à l'aise avec certains aménagements** de type plateformes, passerelles **avec** sols en grilles ou en planches.
- Nous pouvons intégrer au parcours **des structures locales** (foyers, maisons de retraite, jardins, espaces culturels, ...). Nous recommandons cependant **d'éviter** les sorties d'écoles et les activités de centre sociaux où le public est souvent trop important et nuit à la qualité des discussions.

GÉNÉRALITÉS

- L'arrivée des animaux s'effectue en camion : prévoir un **stationnement au départ**
- **Au point de départ**, il est nécessaire que les animaux pâturent une zone d'herbe grasse non tondue pendant 30 minutes
- **Entre Juin et fin Aout**, les pâturages s'effectuent uniquement le matin **jusqu'à 13h30** maximum afin d'éviter les grosses chaleurs réduisant le public et difficilement supportables pour le troupeau
- Pour des questions de qualité de l'animation : **pas de groupes supérieurs à 25** personnes. Au delà de cet effectif, la convivialité, les possibilités de discussions et de sensibilisations sont réduites par le brouhaha ambiant



Exemple d'itinéraire avec programmation horaire des lieux de passages

COMMUNICATION

La meilleure communication, c'est le passage des moutons !

- Il est plus pertinent de configurer un itinéraire qui intègre des **lieux passants** du territoire ou en **pieds d'immeubles** que de faire une grosse campagne de communication.
- Il est possible d'ajouter une option « **géolocalisation en temps réel de l'animation** » permettant aux habitants de rejoindre le troupeau durant le parcours. Un lien vous est transmis au démarrage de l'animation pour diffusion sur vos réseaux

LES CONDITIONS POUR DE BONNES ANIMATIONS

EN AMONT DE L'ANIMATION

-Les parcours doivent être transmis **2 semaines à l'avance minimum**, avec la programmation horaire et les précisions sur les publics/structure croisés (nombre et lieu)

-Les réunions de préparation et de bilan sont conditionnées au nombre d'animations. En dessous de 3 animations, nos possibilités de réunions sont réduites et nos échanges se déroulent majoritairement par mail, téléphone et visio.



JAUGE DE PUBLIC

Ecole/Centre sociaux et de loisirs: 2 groupes maximum de 25 enfants pendant 30 min par animation et encadré par 2 adultes minimum

-Il est recommandé que les groupes aient un projet pédagogique en lien avec l'animation (agriculture, animaux, environnement)

-Il est fortement recommandé que les groupes ne suivent pas les parcours mais nous rejoignent sur des points d'arrêt définis à l'avance.

Jusqu'à 25 personnes : animation classique et possibilité d'interaction avec les animaux et de discussion avec les berger

Au delà, mise en place d'un protocole spécifique:

- de 25 à 50 personnes : le public doit rester à distance du troupeau et peut discuter avec les berger.
- Plus de 50 personnes : le troupeau est dans un parc en filet, le public à l'extérieur du parc peut discuter avec les berger.

ANNULATION/REPORT

Hors cas extrêmes, les conditions météorologiques ne sont pas une raison d'annulation ou de demande de report

-Annulation jusqu'à 1 mois de l'animation : paiement des frais administratifs

-Annulation entre 1 mois et 10 jours : paiement de 50% de la prestation

-Annulation à moins de 10 jours : paiement intégral de la prestation

-Report possible jusqu'à 72h à l'avance dans la limite de nos disponibilités d'agendas

FOIRE AUX QUESTIONS

C'est quoi un mouton ?

Il s'agit d'un herbivore sympathique que nous cotoyons depuis 11 000 ans. Originaire du mouflon, une relation mutuellement bénéfique s'est créée avec nos populations humaines. Les humains lui apportent la sécurité face aux prédateurs et la garantie d'une alimentation quotidienne. En échange les animaux apportent leur laine et leur viande.

Le mouton est-il dangereux dans la ville ? Qui est responsable en cas d'accident ?

Grâce au savoir-faire de berger formés, le risque d'accident est rarissime. Néanmoins, c'est l'Association qui est responsable de tout incident et est assurée pour cela à hauteur de 8 millions d'euros.

La pollution en ville est-elle dangereuse pour les moutons ?

Son impact sur les moutons est identique à celui sur les humains. Il semble néanmoins que du point de vue du cycle de vie d'un mouton, les risques d'affection cancérogène soient moins probables. Afin de vérifier leur bon état de santé, les animaux sont régulièrement contrôlés à l'aide d'analyses coprologiques, de sang et de poils.

Les moutons n'ont pas peur du bruit en ville?

Etant quasiment nés en ville, ils ont l'habitude du contexte urbain. Certaines expériences montrent même qu'une fois emmenés à la campagne les moutons élevés en zone urbaine soient moins à l'aise une fois à la campagne.



Pourquoi déplacer des moutons dans la ville alors qu'ils pourraient être à l'abri dans un pré derrière une clôture ?

Les moutons connaissent bien leurs besoins alimentaires. En parcourant des milieux diversifiés ils ont accès à une pharmacopée importante et peuvent donc auto-traiter des affections en consommant certaines plantes nécessaires à leur bonne santé. Lorsqu'ils sont enfermés dans un parc, ils ont moins accès à cette diversité et il est souvent nécessaire d'utiliser des produits chimiques pour maintenir leur état de santé. De plus, ils peuvent causer des dommages (sur-pâturage/sous-pâturage) aux prairies et entraîner érosion hydrique et réduction de biodiversité.

Est qu'il y a des maladies transmissibles aux humains ?

La brucellose est la seule maladie potentiellement transmissible et quasiment éteinte en France. Les animaux bénéficient de prises de sang régulières afin d'exclure tout risque.

FOIRE AUX QUESTIONS

Les moutons ne vivraient-ils pas mieux à la campagne ?

Jusqu'en 1950 les animaux d'élevage peuplaient nos villes. Avec l'aide de leurs congénères (poules, cochons, chevaux...) ils recyclaient la totalité des déchets organiques et leurs excréments permettaient des productions maraîchères de grande qualité.

Avec l'apparition du réfrigérateur et la mondialisation du commerce, les animaux d'élevage ont été relégués aux campagnes. Pour être concurrentielles, les exploitations ont développé des procédés de production intensifs soutenus par la chimie et la mécanisation.

Ces difficultés économiques persistent et obligent les éleveurs d'aujourd'hui à utiliser de nombreuses techniques (compléments alimentaires, antibiotiques, éponges d'hormones insérées dans les brebis, élevage en bâtiment fermé...) préjudiciables pour le bien-être animal et la qualité des productions. Notre projet propose d'élever des animaux uniquement à l'herbe, sur des espaces extensifs et sans utilisation de produits chimiques.

Est ce que les excréments des animaux sur les espaces verts sont problématique ?

Contrairement à des excréments félin ou canin, ils sont composés uniquement d'herbe. Ils sont petits, peu odorants, séchent très vite et disparaissent au bout de quelques jours. Ils ont surtout la capacité de fertiliser et de réactiver la biodiversité de nos sols urbains souvent dans un piètre état. Ils attirent les insectes coprophages qui vont eux-mêmes attirer les oiseaux et ainsi enrichir la biodiversité animale de nos quartiers. Enfin, le mouton est une « bombe à graines » qui transporte dans son tube intestinal et dans sa toison de nombreuses semences qu'il va disséminer au gré de son passage.

Un chien accompagne t-il le troupeau ?

Il s'agit d'un outil régulièrement utilisé à la campagne. En ville sa présence peut être problématique vis-à-vis des interactions possibles avec les nombreux chiens citadins. Avec un troupeau hautement domestiqué il n'est pas nécessaire, les animaux ont toute confiance dans les bergers et suivent les instructions données.

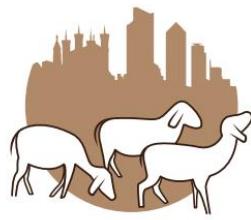


Où dorment les moutons ?

Pour des questions de bien-être et de sécurité face à d'éventuels vols ou attaques d'animaux extérieurs, ils sont hébergés pour la nuit dans un site sécurisé. Ils trouveront alors soins et repos nécessaires.

A quoi sert l'agriculture urbaine ?

Il n'y a pas si longtemps, en 1875, la ville de Paris autoproduisait 95 % de sa consommation. Les populations de nos villes ont depuis fortement augmentées. Il est illusoire de parvenir à une autonomie alimentaire citadine. Néanmoins, au-delà du potentiel productif elle apporte une multitude de services environnementaux (fixation des poussières, des îlots de chaleurs, fertilisation des sols, amélioration de la biodiversité...) et sociaux (réalisation d'activité saine pour le corps et l'esprit, création de liens, reconnexion ville-campagne, transmission de savoir-faire...)



LA BERGERIE — URBAIN —

Une ville nourricière et vivante, pour les humains et les animaux



Siège social
8 Rue Rabelais 69003 – LYON

BOYER Bastien
Tel: 06.83.56.02.73
contact@labergerieurbaine.fr

Exploitation
23 Rue César Paulet – 69660 –
COLLONGES AU MONT D'OR

REVAUD Blandine
Tel: 06.10.37.97.69
blandine@labergerieurbaine.fr